

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2024-2025



© Guillaume Larcy – Ville de Romans

## SOMMAIRE

- Les grands chantiers de l'été.....p.3-4  
Les écoles Lucie-et-Raymond-Aubrac, l'école Les Arnauds et encore
- Une volonté d'inscrire les écoles dans leur environnement.....p.5  
L'exemple de la Pierrotte
- Végétalisation des cours d'école.....p.5  
Lancement d'une expérimentation à l'école Jean-Rostand
- Renouvellement du Projet Educatif de Territoire.....p.6  
Pour favoriser un parcours de qualité pour les enfants
- Les jeunes et leur famille consultés.....p.7  
Sur leurs attentes et leurs besoins
- Les infos en plus.....p.7  
Accueil inclusif des élèves, classe dédiée aux toutes petites sections...
- La carte scolaire.....p.8
- Zoom sur les écoles publiques.....p.8
- Les effectifs en élémentaire et en maternelle.....p.9

Face aux différents défis que rencontre la jeunesse, la Ville se mobilise pour lui apporter les meilleures conditions d'accueil, de bien-être et d'apprentissage au cours de sa scolarité. Rénovation d'écoles, végétalisation des cours, concertation auprès des jeunes... De nombreuses actions sont mises en œuvre au profit de l'éducation et de la jeunesse romanaise.

## LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTÉ – 1,8 M€ INVESTIS EN 2024

Marie-Hélène Thoraval  
Maire de Romans

*« L'éducation constitue pour nous une priorité, avec une ambition toujours renouvelée d'offrir aux enfants un cadre de vie et d'apprentissage idéal. »*

En 2024, la Ville de Romans a investi 1,8 million d'euros dans les écoles élémentaires et maternelles dont elle a la charge, avec deux opérations majeures d'embellissement et de réhabilitation thermique à l'école des Arnauds et à l'école Lucie-et-Raymond-Aubrac.

- **Ecole élémentaire Lucie-et-Raymond-Aubrac : création d'une nouvelle identité visuelle, d'un hall multifonctionnel et rénovation énergétique pour un montant global de 370 000 € – Travaux subventionnés par l'Etat à hauteur de 147 940 €, au titre de la DSIL 2024 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).**



La réhabilitation du préau et des façades côté Nord ont débuté cet été. Ces travaux répondent aux enjeux prescrits par le décret tertiaire que doivent respecter les collectivités pour baisser leur consommation de 40 % d'ici 2030 et de 50 % d'ici 2040. Une deuxième tranche est programmée pour l'été 2025 (traitement de la façade restante, changement des menuiseries).

- Ecole élémentaire Les Arnauds: Construction d'une salle polyvalente et rénovation énergétique du bâtiment « Alpes » pour un montant global de 600 000 € - Des travaux subventionnés par l'Etat à hauteur 330 000 €, au titre du fonds vert.



Les Arnauds - Phase 2

Il s'agit, pour cette école de la 2<sup>e</sup> phase de rénovation, après celle de 2023, avec la poursuite de la réhabilitation thermique sur le bâtiment « Alpes » (notamment isolation par l'extérieur et changement des menuiseries) avec, également, la création d'un nouvel espace polyvalent de 55 m<sup>2</sup> qui sera mutualisé avec l'école et le centre de loisirs municipal dédié aux plus de 6 ans.

#### ➤ Et encore...

- Installation d'un ascenseur dans les écoles maternelles et élémentaires Saint-Exupéry pour améliorer l'accessibilité.
- Travaux réalisés par les services municipaux ou dans le cadre de chantiers éducatifs : rafraîchissement des peintures à l'école Jean-Monin, création d'une classe à l'école Jules-Nadi...).
- Opérations de maintenance : reprise de la toiture à l'école maternelle de la Martinette ou encore changement d'un cabanon à l'école maternelle des Ors...

## UNE VOLONTE D'INSCRIRE LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LEUR ENVIRONNEMENT L'EXEMPLE DE LA PIERROTTE

Edwige Arnaud

Adjointe déléguée à l'Education, à la Famille, à la Jeunesse et à la Prévention.

*« La rénovation et la modernisation des écoles romaines s'inscrivent dans une logique globale d'aménagement et de renaturation des quartiers de la ville. »*

Lorsque la Ville investit dans une école, elle respecte à la fois ses obligations légales d'accessibilité et celles de sobriété énergétique, tout en mettant l'accent sur la partie esthétique et sur l'identité visuelle du site, afin de rendre ses équipements scolaires plus attractifs et de les inscrire au mieux dans leur environnement. La conformité d'une école à son paysage urbain est un élément essentiel pour la ville, tous les travaux sont pensés dans leur ensemble, à l'échelle du quartier.

Témoin, l'école de la Pierrotte. A la suite de sa rénovation, des travaux ont été entrepris pour le réaménagement de la rue de Coalville et du square Georges-Banc. L'objectif ? Moderniser et végétaliser les abords de l'établissement : la clôture a été changée durant l'été et une nouvelle haie plantée.

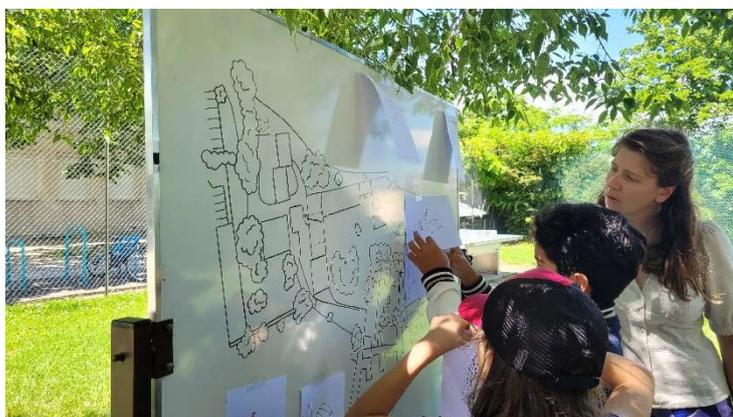
## VEGETALISATION DES COURS D'ÉCOLE LANCEMENT D'UNE EXPERIMENTATION A L'ÉCOLE JEAN-ROSTAND

Marie-Hélène Thoraval  
Maire de Romans

*« La végétalisation de l'espace public est un axe fort du mandat, elle constitue un levier primordial pour relever les défis environnementaux et pour améliorer la qualité de vie des Romains. Les écoles n'échappent pas à la règle. »*

L'école Jean-Rostand a été retenue comme site pilote pour lancer une expérimentation dans les cours d'écoles.

Partie d'une page blanche totale, la Ville, accompagnée d'un cabinet extérieur, a recueilli les avis de tous les usagers de l'école (équipe éducative, élèves, parents, agents municipaux...), afin de connaître leurs attentes et leurs besoins et de déterminer quels aménagements pourraient être réalisés...



L'objectif ? Réduire les îlots de chaleur, désimperméabiliser les sols et faire en sorte que les enfants puissent davantage profiter des cours d'écoles, pour en faire de réels outils pédagogiques.

**A noter :** Le déploiement de la végétalisation dans les 18 autres écoles est à l'étude, le temps de trouver des financements et de se concentrer sur chaque cas pour appliquer un programme adapté.

## RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) POUR FAVORISER UN PARCOURS DE QUALITE POUR LES ENFANTS

Romain Arnaud  
Directeur Education Famille

*« Le Projet Educatif Territorial permet, en autres, de garantir la cohérence des actions mises en œuvre sur tous les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire). Pour ce faire la Ville travaille conjointement avec les différents acteurs de l'éducation, pour cocréer un parcours de qualité pour nos jeunes. »*

Cette année la Ville renouvelle son Projet Educatif Territorial (PEDT). Depuis 2 ans, un partenariat qualitatif se déploie entre la Ville et l'Education nationale, au travers de groupes de travail pilotés par la Direction Education Famille et l'Inspectrice de circonscription.

Ces échanges ont abouti, notamment, sur deux chartes de partenariat, approuvées en conseil municipal: l'une relative à la continuité éducative et l'autre concernant la mise à disposition des Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).



Illustration non contractuelle - ©DR

**A noter :** A Romans, le taux d'encadrement en maternelle est supérieur à la moyenne nationale avec un total de 37 Atsem, soit 1 Atsem pour 20 enfants, en moyenne.

Edwige Arnaud

Adjointe déléguée à l'Education, à la Famille, à la Jeunesse et à la Prévention.

*« Notre souhait ? Mettre en place courant 2025 de nouvelles actions, en adéquation avec les besoins exprimés par les jeunes, sur la base d'une consultation lancée par l'UNICEF et d'un diagnostic jeunesse mené par la Ville, appuyée par un cabinet spécialisé. »*

- Depuis 2021, Romans est reconnue comme « Ville amie des enfants » par l'UNICEF qui, cette année, a lancé une vaste consultation auprès des 6-18 ans. L'objectif ? Permettre aux enfants de prendre part aux décisions qui les concernent. Un rapport détaillé des réponses des jeunes Romanais sera remis à la Ville à l'automne. Un document précieux pour comprendre en profondeur la perception de nos jeunes concitoyens et pour mieux répondre à leurs besoins.
- En parallèle, la municipalité a lancé, fin juin, un diagnostic jeunesse sur son territoire. L'objectif ? Mieux connaître la situation sociale des jeunes âgés de 11 à 24 ans et de leurs familles, comprendre leurs usages actuels et analyser l'adéquation des réponses du territoire aux besoins des jeunes. Pour ce faire, la Ville a fait appel à un cabinet spécialisé dans les traitements de données en politiques socio-éducatives et travaille avec l'ensemble des acteurs concernés : Mission locale, MJC, Maisons de quartier, Prévention spécialisée, France Travail, Caisse d'allocations familiales, acteurs de la culture et du sport. Le rendu de ce diagnostic est prévu pour la fin de l'année 2024.

### Les infos en [+]

- ✓ Poursuite de l'engagement de la Ville dans l'**accueil inclusif des élèves**, notamment de ceux porteurs de handicap, à travers des dispositifs de classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme).
- ✓ Création d'une **classe dédiée aux toutes petites sections** à l'école maternelle Jules-Nadi, dans l'idée de favoriser la scolarisation des moins de 3 ans en éducation prioritaire.
- ✓ Poursuite des clubs « Coup de pouce » et de l'expérimentation menée en 2023-2024 des clubs « **Coup de pouce vacances** ».
- ✓ Recrutement de **nouveaux services civiques** pour mettre en place des actions comme la lutte contre le harcèlement.
- ✓ Poursuite de la **Semaine de l'enfance** avec un cycle autour des droits de l'enfant.

## LA CARTE SCOLAIRE 2024-2025

- 2 ouvertures de classe : 1 à l'école maternelle Jules-Nadi et 1 à l'école maternelle des Ors ;
- 2 fermetures de classe : 1 à l'école élémentaire La Pierrotte et 1 à l'école élémentaire Saint-Exupéry ;
- 1 ouverture/fermeture dans le groupe scolaire Saint-Just (fermeture en maternelle et ouverture en élémentaire).

Au total, 2667 élèves feront leur rentrée dans les écoles publiques et privées de la Ville, contre 2780 en septembre 2023, soit :

- 2241 élèves dans le public (2361 à la rentrée 2023)
- 426 élèves dans le privé (419 en 2023).

*A noter : les chiffres sont susceptibles d'évoluer – les comparaisons sont effectuées de date à date (31/08/2023 – 31/08-2024)*

## ZOOM SUR LES ECOLES PUBLIQUES

Avec 2241 élèves à la rentrée (contre 2361 à la rentrée 2023), les effectifs (ULIS compris) sont en légère baisse, avec une perte de 120 élèves.

- 77 en maternelle
- 43 en élémentaire

Les effectifs se décomposent ainsi :

- 817 enfants en maternelle, dont 416 en réseau d'éducation prioritaire (REP), soit 50,91 %
- 1424 élèves en élémentaire, dont 646 en REP, soit 45,36 %

Les classes de grandes sections (GS), CP et CE1 en éducation prioritaire bénéficient toutes du dédoublement des effectifs (12 enfants par classe) depuis 2022, une priorité gouvernementale pour cette rentrée que la municipalité avait anticipée en lien avec l'Education nationale.

La Ville compte 19 écoles. Le nombre moyen d'enfants par classe est le suivant :

- 18,57 enfants par classe dans les écoles maternelles (20,79 en 2023-2024, 21,31 en 2022-2023, 21,42 en 2021-2022), en tenant compte de la classe TPS à l'école Jules-Nadi ;
- 19,24 enfants par classe dans les écoles élémentaires (19,56 en 2023-2024, 20,16 en 2022-2023, 18,48 en 2021-2022) mais 22,88 si on prend la moyenne hors REP

19 écoles (9 maternelles, 9 élémentaires et un groupe scolaire) avec 2241 élèves, soit une moyenne de 117 élèves par école. Le nombre moyen d'enfants par école reste en-dessous des moyennes nationales, garantissant ainsi de bonnes conditions d'accueil pour les enfants.

### □ **Élémentaires**

- Nombre de classes : 74 dites classiques + 3 ULIS (à la Pierrotte, aux Arnauds et Jean-Monin)
- Nombre d'inscrits : 1424 dont 23 ULIS

### □ **Maternelles**

- Nombre de classes : 44
- Nombre d'inscrits : 817 inscrits (dont 32 en toutes petites sections, 2 ans)